



CHAMPIONNAT DE BRETAGNE OPTIMIST
Club Nautique de Carantec
Grade 5A
19 juin 2021
CARANTEC – Baie de Morlaix

À carantec le : 18/069/2021

Publié à : 17heures

AVENANT N°1
aux
Instructions de course

Au § 15. SYSTEME DE PENALITE - il faut AJOUTER :

- 15.2** L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.2** La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.
- 15.3** Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité inférieure à DSQ.

Au § 15. REGLE DE SECURITE - il faut AJOUTER :

- 19.2** L'émergissement retour à terre se fera sur le balcon du Club-house de Carantec ; l'heure limite de l'émergissement sera le même que l'heure limite du dépôt des réclamations.

Michel Le Mer
Président du comité de course



**PARTENAIRE
OFFICIEL**



**PARTENAIRE
FÉDÉRAL**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72